Mobilité

Le Conseil d'État vaudois

L'Exécutif cantonal a listé ses déplacements à la demande de «24 heures»

Camille Krafft, Renaud Bournoud, Fanny Giroud

Leur mandat est cantonal mais, dans le cadre de leur fonction, les membres du Conseil d'État vaudois sont amenés à voyager à travers le monde entier. Des déplacements «de représentation» pris en charge par l'État ou offerts par différentes organisations, principalement sportives. Au sujet de ces pérégrinations à l'étranger, les ministres se montrent souvent peu diserts. Le 10 octobre 2018, le gouvernement s'est tout de même doté d'une directive «Prévention et gestion des conflits d'intérêts». Depuis cette date, tout voyage officiel doit faire l'objet d'une communication publique.

À la demande de «24 heures», le Conseil d'État a listé, tant bien que mal, les déplacements de ses membres ces dernières années. Le chancelier Vincent Grandjean nous a remis un catalogue de 136 voyages officiels effectués depuis le début de la législature précédente, soit le 1er juillet 2012.

En sept ans, nos ministres cantonaux ont bourlingué aux quatre coins du monde, à l'exception notable de l'Afrique. Mais ils n'ont pas cumulé le même nombre de kilomètres. Les disparités entre élus sont importantes. Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'État, n'a fait qu'une excursion d'un jour en région parisienne, alors que Philippe Leuba a passé 237 jours à l'étranger, selon nos calculs.

Les données sur ces déplacements sont celles que les conseillers d'État ont bien voulu transmettre. Néanmoins, des bizarreries apparaissent. Ainsi, Anne-Catherine Lyon n'annonce pas certains voyages que Pascal Broulis indique avoir faits en sa compagnie, comme celui de Tokyo en 2014. Philipe Leuba, lui, s'est rendu à Newcastle sur invitation de l'European Professional Club Rugby (EPCR) en mai dernier. Ce déplacement n'a fait l'objet d'aucune communication publique, malgré l'entrée en vigueur de la directive.

Les pigeons voyageurs sont à droite

Au pays du «compromis dynamique», le clivage gauche - droite refait surface dans les voyages. Les trois ministres PLR sont minoritaires, mais ils cumulent à eux seuls 103 déplacements sur les 136 effectués par le Conseil d'État pour la période 2012-2019. Cela s'explique, en partie, par les départements dont ils ont la charge. Philippe Leuba voyage pour la promotion économique du canton et pour le sport. Les motifs de déplacement à l'étranger pour la cheffe du Département du territoire et de l'environnement sont moins flagrants. Sur les 17 voyages à l'actif de Jacqueline de Quattro, moins de la moitié sont en lien direct avec les politiques publiques de son département.

Pascal Broulis, lui, ne se déplace pas pour l'Administration cantonale des impôts, mais aux noms des Affaires extérieures. Cet office est rattaché à son département en dépit de la loi sur l'organisation du Conseil d'État. Celle-ci stipule que les relations extérieures sont une mission de la présidence. Mais en 2012, lorsque la gauche a renversé la majorité de droite au gouvernement, Pierre-Yves Maillard a préféré laisser cette prérogative à son collègue radical. Résultat, les présidences successives de Maillard (2012-2017) et de Gorrite (depuis 2017) cumulent à elles deux quatre déplacements officiels, alors que Pascal Broulis en annonce 33 pour la même période.

Les relations avec l'étranger sont d'abord de la compétence de la Confédération, selon la Constitution suisse. Mais au fil des années, Pascal Broulis s'est mué en «ministre du rayonnement cantonal», comme il s'est qualifié lui-même.

À gauche, c'est l'ancienne ministre des Écoles, Anne-Catherine Lyon, qui a été la plus voyageuse. La socialiste était une adepte des long-courriers. Les «partenariats internationaux» de la Direction générale de l'enseignement supérieur se sont tous scellés sur un autre continent. À chaque fois la conseillère d'État s'est déplacée avec deux ou trois collaborateurs.

Vaudois plus voyageurs que les Genevois

Dans sa demande d'information, «24 heures» s'est appuyé sur un exemple genevois. En janvier de cette année, en réponse à la question d'une députée, le Conseil d'État du bout du lac a publié des tableaux résumant les voyages des magistrats depuis 2010. Au nom du principe de transparence, nous avons demandé au gouvernement vaudois de s'inspirer de la réponse de son homologue genevois *(lire encadré à droite)*.

Sur la base de ces éléments, il est possible d'effectuer une comparaison entre les deux cantons. Où l'on constate que les ministres vaudois voyagent davantage que leurs voisins: si l'on prend des ratios comparables, ils ont accompli une moyenne de 18,14 périples par année en sept ans, contre 13,8 pour leurs homologues du bout du lac.

De même que Philippe Leuba, le conseiller d'État genevois en charge du Développement économique, Pierre Maudet, est celui qui cumule le plus de voyages par rapport à ses collègues de l'Exécutif. Malgré cela, il a effectué deux fois moins de périples que le ministre vaudois: 3,6 par année en moyenne contre 7,6 pour Philippe Leuba.

Entre 2012 et 2018, ce dernier a notamment voyagé une demi-douzaine de fois en compagnie de l'ex-conseiller fédéral en charge de l'Économie Johann Schneider-Ammann. Ces «missions économiques» se sont déroulées au Japon, à Buenos Aires *(lire plus loin)*, aux États-Unis, en Indonésie, en Arabie saoudite, en Israël et au Brésil. Pierre Maudet n'a, pour sa part, accompagné le conseiller fédéral qu'à deux reprises: une fois en Iran, en 2016, et la seconde fois au Nigeria, en 2018.

Destinations des voyages officiels du Conseil d'État vaudois depuis le 1er juillet 2012

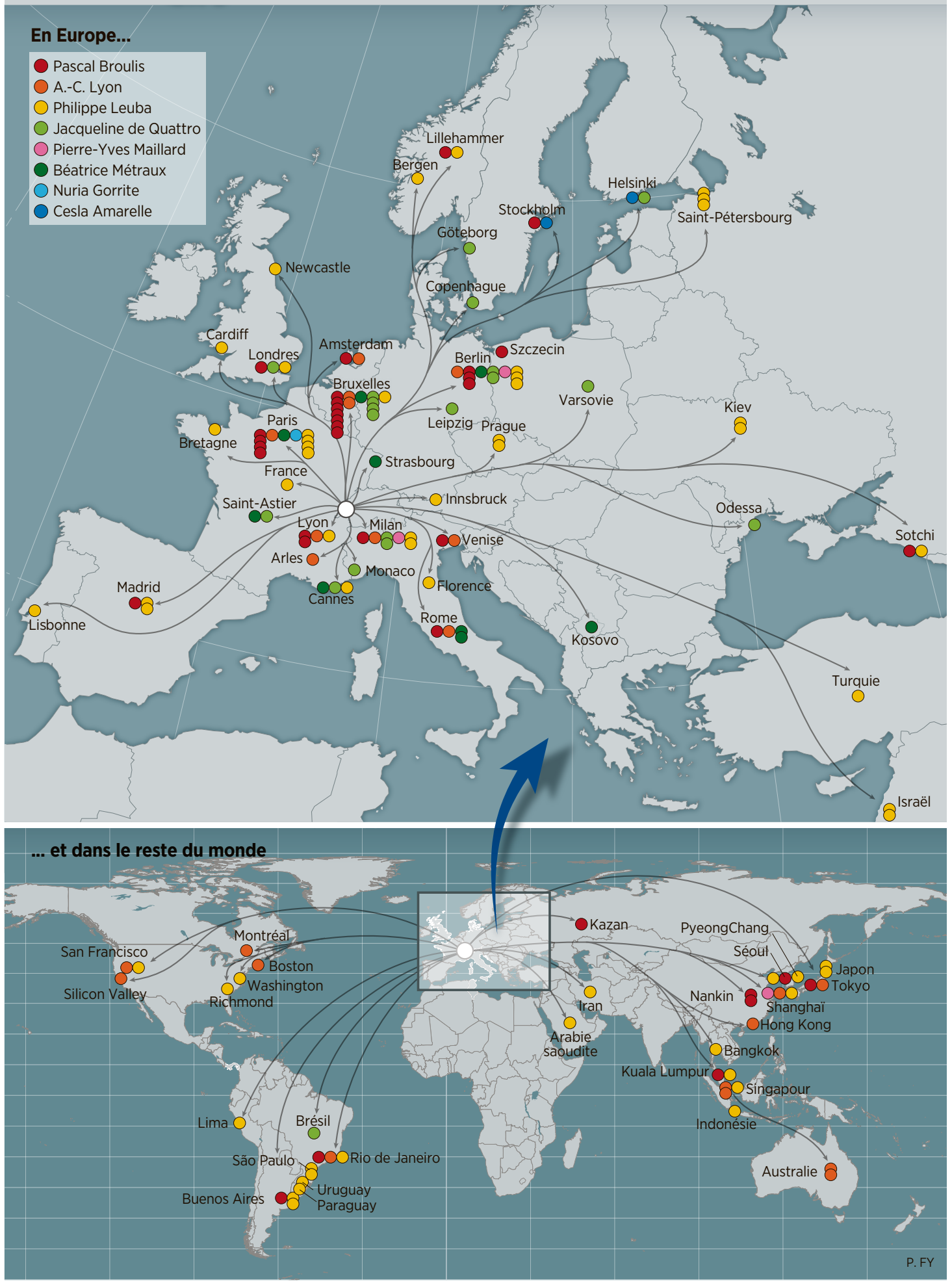

Selon le chancelier vaudois, le développement du canton de Vaud «repose sur l'ouverture [...] et pour une part très importante sur les échanges avec l'étranger». Les membres du Conseil d'État en charge de la promotion de l'économie, de la place sportive internationale et des relations extérieures sont particulièrement concernés par ces échanges, ajoute le porte-parole.

Voyager est un sport

Les conseillers d'États vaudois ont effectué une quarantaine de voyages sur invitation des organisations sportives. Ces dernières offrent l'hébergement et parfois le transport. L'UEFA et le CIO sont les hôtes les plus réguliers. Philippe Leuba, ministre des Sports, et Pascal Broulis, «ministre du rayonnement cantonal», sont les plus prompts à répondre à ces invitations. Jacqueline de Quattro a également assisté à quelques matches de foot. Comme en août 2012, quand elle a passé quatre jours à Monaco pour la Supercoupe de l'UEFA (Chelsea - Atlético Madrid). Lors de ces voyages, les ministres sont souvent accompagnés d'un proche «conformément à l'invitation». Par exemple, Philipe Leuba s'est rendu aux Jeux olympiques de Sotchi avec sa femme. Il a pris à son compte les frais de transport de son épouse.

Le CIO est la grande affaire du gouvernement. Le Conseil d'État envoie systématiquement deux de ses membres à chaque olympiade. En l'occurrence Mrs Leuba et Broulis. À Sotchi, le ministre des Finances était, lui, accompagné du chef du Service immeubles et patrimoine. Comme pour les JO de 2018 à PyeongChang, en Corée du Sud.

Les deux élus se déplacent également pour d'autres événements en lien avec le Mouvement olympique. Par exemple, en septembre 2013, ils ont traversé l'Atlantique pour assister à «l'installation du nouveau président du CIO» à Buenos Aires, selon un communiqué de presse de l'époque. Même si pour les mêmes dates, Philippe Leuba déclare être en mission économique avec Schneider-Ammann à... Buenos Aires, payé par l'État.

L'Union cycliste internationale invite aussi régulièrement. Parfois pour des destinations lointaines, comme Richmond (EU) pour son congrès annuel de 2015. Le chancelier rappelle que le canton héberge 59 fédérations internationales, dont le CIO et l'UEFA pour les plus importantes. «Cela oblige donc les autorités à un véritable devoir d'accueil et d'accompagnement», expliquait-il à la RTS en mai dernier. Parmi les obligations issues de ce devoir, «il y a (celle) d'honorer les invitations de ces organisations».

Philippe Leuba se déplace aussi avec la FIFA, la Fédération internationale de hockey ou Swiss Athletics, dont les sièges ne se trouvent pas dans le canton de Vaud. «Il est vrai que la FIFA a son siège dans le canton de Zurich, note Vincent Grandjean. Nonobstant cet élément, c'est un bon exemple à nos yeux, car les invitations de la FIFA, dont l'UEFA est la plus importante composante, sont le lieu de contacts directement utiles au canton de Vaud.»

VCX Contrôle qualité

a fait 136 voyages en 7 ans

Les dates précises des voyages d'Anne-Catherine Lyon ne nous ont pas été transmises. Raison pour laquelle ses jours en déplacements n'ont pas pu être comptabilisés. En revanche, il a été possible de recenser le **nombre de déplacements officiels** effectués entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2019 pour chaque ministre (il y a parfois eu plusieurs destinations lors d'un voyage).

Nuria Gorrite (PS): 1
Cesla Amarelle (PS) (en fonction depuis 2017): 2
Pierre-Yves Maillard (PS): 3
Béatrice Métraux (V): 9
Jacqueline de Quattro (PLR): 17
Anne-Catherine Lyon (PS) (en fonction jusqu'en 2017): 18
Pascal Broulis (PLR): 33
Philippe Leuba (PLR): 53

Jours de voyage par conseiller d'État
Du 1er juillet 2012 au 30 juin 2019

I. CAUDULLO. SOURCE: CHANCELLERIE D'ÉTAT

AP

Voyager pour construire un musée à Lausanne

«Délégation culturelle en lien avec Plateforme 10». Douze déplacements officiels auxquels trois ministres ont participé à des degrés divers, sont labellisés ainsi. Le projet de pôle musée à côté de la gare de Lausanne a donc été un sérieux motif de voyages. Le chancelier explique que «la conception et la promotion de Plateforme 10 sont le fruit d'études et de contacts nourris à l'étranger, en proportion de l'ambition donnée à ce projet pour le rayonnement du canton et du pays».

Ces déplacements (transport et hébergement) ont été payés par l'État. Certains, comme celui à Tokyo en 2014, ont fait l'objet d'une note à la presse. À chaque fois, une «délégation cantonale» accompagne les conseillers d'État, sans précision sur sa taille et sa composition. Le projet Plateforme 10 a manifestement nécessité une forte activité promotionnelle entre mars et septembre 2014 avec en enfilade: Rome, Bruxelles, Tokyo et encore une fois Bruxelles. Mais les ministres ont également visité Amsterdam, Venise, Paris, Berlin ou encore Szczecin, en Pologne.

Pascal Broulis a été le plus assidu. Le conseiller d'État responsable des Finances a participé à onze des douze déplacements faits au nom du pôle muséal. Neuf pour la ministre de la Culture, Anne-Catherine Lyon, et un pour Jacqueline de Quattro. Le chancelier précise qu'à l'époque «les déplacements en lien avec Plateforme 10 ont été planifiés et organisés par la structure de projet interdépartementale active toutes ces dernières années, sous l'autorité des chefs de département concernés». Autrement dit, Mme Lyon et M. Broulis.

Une transparence à géométrie variable

● Dans le canton de Vaud comme dans la plupart des cantons suisses, une loi assure l'application du principe de transparence et permet à n'importe quel citoyen d'accéder aux informations et aux documents officiels, sauf exception. Baptisée loi sur l'information (LInfo), la version vaudoise est entrée en vigueur en septembre 2003, mais reste peu connue du grand public. Au nom de ce principe de transparence, «24 heures» a adressé le 29 mai une série de questions à la présidente du Conseil d'État, Nuria Gorrite, et au chancelier Vincent Grandjean au sujet des voyages des membres du gouvernement.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur un récent exemple genevois. En décembre 2018, la députée du bout du lac Salika Wenger posait au Conseil d'État une question écrite intitulée «Voyages voyages des ancien-ne-s magistrat-e-s». Dans la foulée de l'affaire Maudet et des révélations sur les frais des conseillers administratifs genevois, l'élue Ensemble à Gauche demandait au gouvernement de produire une liste détaillée des déplacements des ministres durant les deux dernières législatures. Répondant à sa demande, le Conseil d'État genevois a publié en janvier 2019 une série de tableaux, d'où il ressortait clairement que l'ex-chancelière Anja Wyden avait voyagé davantage que les conseillers d'État de son canton. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une dénonciation pénale d'un élu.

Dans notre demande, nous avons envoyé au gouvernement des questions précises, qui correspondent à celles posées à Genève: date et destination du voyage, finalité, organisation, participants, personnalités rencontrées, financement et cadeaux éventuels.

Le Conseil d'État nous a fait parvenir sa réponse le 5 juillet, sous forme de tableau pour chacun des ministres. Les informations qu'il nous a fournies ne sont cependant pas aussi détaillées que celles qui ont été rendues publiques par le gouvernement genevois. De plus, les réponses concernent la législature 2012-2017 ainsi que celle en cours, alors que notre demande portait également sur la législature 2007-2012. Interrogé à ce sujet, le chancelier Vincent Grandjean explique que le Conseil d'État a procédé de la sorte «dans un souci d'efficacité et d'efficience», estimant que la période 2012-2019 était «certainement aussi représentative» que la précédente. Contrairement à son homologue genevois et malgré nos questions, le gouvernement ne livre pas d'informations sur les personnes rencontrées lors de ces voyages, ni sur les noms des collaborateurs ou des personnes faisant partie des délégations qui ont participé à ces périples. Selon Vincent Grandjean, c'est parce que le contexte est différent: «Dans le canton voisin, la thématique est en lien avec un contexte de dénonciation officielle d'une collectivité publique (*ndlr: un rapport de la Cour des comptes sur les frais des conseillers administratifs de la Ville de Genève*) obligeant de facto à un effort d'information exhaustif de la part de la collectivité publique cantonale (...) Or le contexte est différent dans notre canton, où notre autorité est interpellée par un média (le vôtre) soucieux d'informer ses lecteurs sur la situation du canton voisin de Genève.»

> «Dans de nombreux États démocratiques, les responsables tiennent un registre public de leurs déplacements»
>
> **Martin Stoll** Directeur du site *loitransparence.ch*

Ces arguments étonnent Martin Stoll, journaliste à la «SonntagsZeitung» (Tamedia) et directeur du site *loitransparence.ch*: «Les autorités ont l'obligation d'informer et de répondre aux demandes, quel qu'en soit le motif. Ce n'est pas à bien plaire. En plus des membres de l'Exécutif, tous les voyages de tous les employés de l'État peuvent être accessibles au public. Dans de nombreux États démocratiques aujourd'hui, les responsables tiennent un registre public de leurs déplacements et de leurs rendez-vous.»

Dix fois l'empreinte carbone «avion» du citoyen suisse moyen

● Il y a les coûts, les cadeaux, les conflits d'intérêts éventuels. Et puis il y a l'empreinte écologique. À l'heure où l'Europe se remet à peine d'un second épisode de canicule dû au réchauffement climatique, les chiffres interpellent: entre 2012 et 2019, Philippe Leuba, champion des voyages entre tous les conseillers d'État vaudois, aurait émis plus ou moins l'équivalent de 78 tonnes de CO_2 rien qu'en déplacements pour des motifs professionnels. Sur sept ans, cela représente une moyenne de 11 tonnes par année.

«Les vols en avion des habitants suisses produisent en moyenne 1,3 tonne de CO_2 par année et par personne, analyse Yvonne Winteler, présidente de l'association Climat Genève. C'est donc presque dix fois plus. Sans compter que notre moyenne est plus haute que celle de nos voisins européens. On peut comprendre que des membres d'un Exécutif cantonal doivent se déplacer. Mais ne pourrait-on pas remplacer une partie de ces voyages par des visioconférences? Ou choisir le train suivant les circonstances? C'est aussi une affaire d'exemplarité.» Selon le chancelier Vincent Grandjean, le rail est déjà privilégié pour des destinations proches, comme Paris ou Milan, «sauf exception». Mais dans le bilan carbone, ce sont surtout les long-courriers qui pèsent lourd: Pérou, Californie, Corée du Sud ou Australie.

Pour effectuer cette estimation, nous avons entré les destinations que le Conseil d'État nous a fournies (hors villes proches) sur le site *myclimate.org*, qui propose aux internautes de calculer l'empreinte carbone de leurs vols. En seconde position, loin derrière le ministre de l'Économie, de l'Innovation et du Sport, se trouve la socialiste Anne-Catherine Lyon, qui a quitté le Conseil d'État en juin 2017. La cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture serait à l'origine de l'émission de quelque 35 tonnes de CO_2 entre 2012 et 2017. Un score étonnant pour un département dont la gestion ne nécessite pas, a priori, de maintenir des contacts aux quatre coins du globe. De fait, la ministre a voyagé moins souvent que Pascal Broulis (35 tonnes également) mais plus loin: elle est notamment partie deux fois en Australie en 2016 et en 2017, dans le cadre de «partenariats internationaux» de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Calculés «à la louche» - les données fournies par le Conseil d'État n'étant pas toujours exhaustives -, ces totaux n'en sont pas moins révélateurs d'une réalité: en voyageant beaucoup et loin, nos ministres contribuent au réchauffement climatique. Ce d'autant plus qu'ils se déplacent rarement seuls. Ils sont généralement accompagnés de plusieurs collaborateurs, de toute une délégation, ou de «proches» dans le cadre des voyages «sportifs» de Pascal Broulis et Philippe Leuba.

L'empreinte carbone de ces périples est donc nettement supérieure aux chiffres indiqués dans l'infographie ci-dessous. Dans son programme de législature 2012-2017, le gouvernement avait pourtant déjà mis l'accent sur «l'engagement de l'État de Vaud pour le développement durable», avec pour objectif notamment la réduction des émissions de CO_2, principal gaz à effet de serre.

Interpellé au sujet du bilan carbone des ministres vaudois, le chancelier Vincent Grandjean assure que le gouvernement est «conscient» que la question peut se poser et qu'il «y veillera». Le porte-parole du Conseil d'État précise cependant que le critère déterminant reste «celui de la pertinence d'un déplacement en termes d'intérêt pour l'autorité du canton, ce qui n'empêche pas de prévoir les modalités de transport les plus appropriées sous l'angle du climat».

Les déplacements aériens des autorités interpellent dans d'autres cantons, aussi. Début juillet, le quotidien «La Liberté» interrogeait le déplacement en avion du Conseil d'État fribourgeois à Londres pour trois journées de réflexion, à l'heure où la jeunesse suisse descend régulièrement dans la rue afin de dénoncer l'inaction climatique.

Estimation de l'empreinte carbone

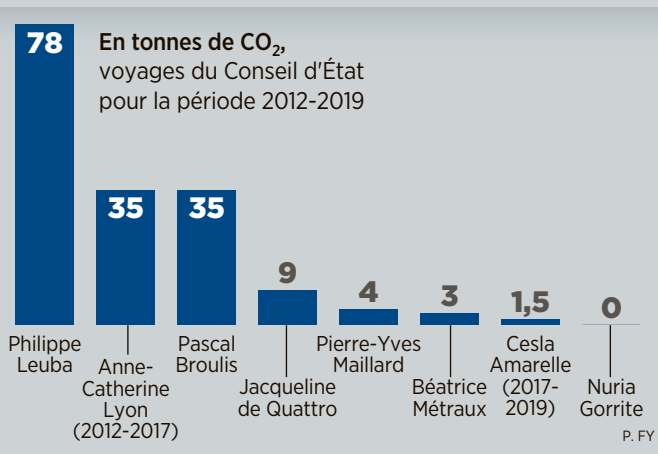

En tonnes de CO_2, voyages du Conseil d'État pour la période 2012-2019

P. FY